ROUBAIX

Potins de la semaine

Incontestablement Roubaix se transforme dans un véritable sens d'utilité publique.

Je sais bien qu'on va tout de suite me blouer le bec en me disant que des transformations donnent naissance à une boue gluante : qu'elles nécessitent des remaniements très désagréables, des chaussées et des trottoirs en chaos, gênent fortement la circulation, etc., etc.

Tout cela est vrai, hélas !

Pourtant comme on ne peut pas faire le moindre petite omelette sans casser des œufs, il nous faut bien prendre notre parti des désagréments momentanés — espérons-le, seigneur ! — que nous subissons.

Puisque nous sommes plus mal aujourd'hui, pour être mieux demain, prenons patience. Que diable ! Les mauvais jours ne peuvent être éternels !

Ceci dit, qu'il me soit permis de constater que tandis que les malades de l'ancien hôpital prennent, dans la mesure du possible, le chemin de « La Fraternelle », les abords de la nouvelle mairie s'en font avec beaucoup de célérité, alors que dans toutes les rues principales de nouvelles lignes de tramways vont poéées avec une certaine activité.

Partout on entend parler de l'éclairage électrique, le transport de la force motrice, et dans des tas de boue, fort gênante, il faut l'avouer, Roubaix souterrain se garnit de façon à nous rendre, demain, la vie plus gaie et plus peut-être plus facile.

Quelle différence entre le Roubaix actuel et celui que beaucoup ont pu contempler il y a un quart de siècle.

Avouons que, sans atteindre la perfection — on dit que cette denrée n'est pas de ce monde — en vingt-cinq ans nous avons parcouru un très long chemin, non pour dépasser quiconque, hélas ! mais pour nous mettre au niveau de beaucoup de villes de bien moindre importance que Roubaix.

Sous le rapport des commodités locales, nous étions en retard, beaucoup en retard, mais nous voilà en marche et, petit à petit, nous rattraperons le temps perdu.

Nos tirailleurs modernes devront beaucoup, mais en attendant nous patauguons dans la boue fort loin d'avoir les vertus de celle de Saint-Amand.

Mais, puisque c'est pour un bien-être futur, prenons patience.

☘

Les Chambres de Commerce de Roubaix et de Tourcoing, désireuses de mettre fin aux néfastes conséquences des spéculations sur les laines, viennent de réglementer le Marché à Terme.

Nos lecteurs ont pu suivre, ici-même, la magnifique et très documentée campagne menée contre le Marché à Terme, par notre collaborateur, V. De Labruyère.

Incompétent en la matière, je n'insisterai pas autrement que pour constater que, en même temps que tous les tisseurs sérieux, les Chambres de Commerce de Roubaix et de Tourcoing ont approuvé le cri d'alarme poussé par V. De Labruyère et ce dans le seul intérêt de la grande industrie locale, celle qui vraiment travaille la laine sans la considérer comme matière à spéculation.

Comme mes connaissances lainières sont très rudimentaires, je m'arrête afin de ne pas dire de bêtises, laissant à Labruyère le soin de parler plus à fond de la question, s'il le juge utile.

☘

Le temps dont nous sommes gratifiés depuis l'automne est un véritable « fourbi arabe ».

Les bureaux de l'observatoire eux-mêmes doivent y perdre leur latin.

Pour un rayon de soleil, nous avons huit jours de pluie ou de temps pluvieux.

Ma parole, ce vous fait regretter de ne pas être champignon !

Les rhumatisants grognent, les bien portants « rouspètent », personne n'est content et le soleil continue à se « mucher » avec une obstination qui, finalement, fera croire qu'il se passe quelque chose d'anormal là-haut, tout là-haut !

Peut-être est-ce parce que les savants lui ont découvert des taches, que le citoyen So Sell n'ose plus se montrer ?

S'il en est ainsi, avouons que c'est un vilain coquet.

Je vous le demande, à son âge !

Dans ce cas, la peste soit des savants et de leur découverte ! Qu'ils aient le mieux fait de laisser tranquilles les taches de rousseur de Phébus et ne pas le mettre à même de nous bouder comme il le fait.

Et puis, je vous le demande, sommes-nous plus avancés de savoir que le soleil a des taches, puisque celui-ci ne veut plus nous montrer sa frimousse ?

En attendant, grâce à l'humidité ambiante dans laquelle nous nous mouvons, nous allons monter le coton à la grande manchon, à nous tenir rigueur, nous refuse encore longtemps ses bienfaisants rayons.

C'est bien le cas ou jamais de le dire : nous sommes frais !

JEAN KIRI.

POUR LA CAISSE DE CHOMAGE

Deux mille personnes, dont beaucoup de dames, se pressaient, samedi soir, dans la vaste salle de l'Hippodrome, pour assister à la conférence-concert organisée en faveur du fonds de chômage de Roubaix.

M. Motte préside, ayant à ses côtés ses adjoints, quelques conseillers municipaux et MM. Albert Prouvost, ancien président de la Chambre de commerce, de Rosendaele, avocat à Lille, Olivier Branquart, ancien adjoint au maire.

Après quelques morceaux jonés avec brio par les « Anciens Soldats musiciens Français », M. Motte présente le conférencier, M. Louis Varlez, avocat à la cour d'appel de Gand, qui est le promoteur du fonds de chômage belge.

Il donne ensuite la parole à M. Edouard Rousseel, créateur de la caisse de chômage roubaisienne.

Discours de M. Roussel

« Mesdames, Messieurs,

« Au nom du comité du Fonds municipal de Chômage en votre nom à tous, je remercie M. Varlez d'avoir accepté de venir à Roubaix exposer l'œuvre qu'il a réalisée à Gand, œuvre considérable, enfantée par une haute portée morale que par les résultats obtenus.

« Dans le rapport que j'ai présenté sur cette question devant le conseil municipal, j'ai résumé brièvement l'étude qui en a été faite dès 1903, par le conseil supérieur du travail, étude qui aboutissait à l'adoption du système gantois pour le régime des subventions allouées par l'Etat France aux institutions ayant un caractère d'assurance contre le chômage. Depuis toutes les municipalités de France et de l'étranger, qui ont tenté de lutter contre les conséquences du chômage, ont adopté ce système, parce que, seul, il a permis jusqu'ici d'apporter, aux ouvriers, un concours immédiat et durable, au lieu d'attendre pendant de longues années, comme cela s'est produit en Angleterre, que les causes fondées par les Associations ouvrières soient en mesure d'aider leurs adhérents, sans compromettre l'existence de l'institution.

« C'est sur les mêmes bases que nous avons fondé, à Roubaix, l'œuvre qui, maintenant, est prête à fonctionner. Les concours que nous avons rencontrés pour, qui permet de constituer, dès la première année, un fonds qui dépasse, par son importance, les sommes recueillies partout ailleurs.

« C'est que le terrain sur lequel nous nous sommes placés permet à toutes les bonnes volontés de se rencontrer, de faire entrer ensemble le devoir de solidarité sociale, à l'exclusion de tout esprit de parti, d'opinion politique ou religieuse, c'est qu'en cela est avant tout, une œuvre humaine et pacifique.

« Dans un récent discours, devant le Syndicat général du Commerce et de l'Industrie, devant l'Union des Chambres syndicales de France, M. Crupel, ministre du commerce, disait :

« Les hommes ont réfléchi, ils ont vu aux points de vue moral, social et économique. Aussi devons-nous l'abolir, notamment dans les relations du capital et du travail. »

« C'est cette même pensée qui a présidé aux efforts que nous avons faits pour créer cette institution, et puisque les pouvoirs publics ne paraissent suffire à la tâche, nous avons demandé au capital de s'unir au travail, pour l'aider à traverser les moments difficiles.

« Le développement du machinisme répond à des besoins de livraison rapide qui échappe raient sans retour à notre industrie, si elle n'était en mesure d'y faire face, mais il rompt l'équilibre et produit des à-coups dans la marche. C'est à ces interruptions dans le travail qu'il faut parer, et si l'ouvrier a le devoir, vis-à-vis de lui-même et de son entourage, de se prémunir par l'association contre les crises momentanées qui ne peuvent être évitées, le capital doit, lui aussi, intervenir, car il remplit un devoir de solidarité auquel il ne saurait se soustraire.

« C'est ce que les patrons roubaisiens ont compris les premiers : une somme de 22.000 francs a été mise par eux à notre disposition. Et, lorsque nous avons envoyé nos statuts à l'approbation du gouvernement,

« C'est cela qui a surtout frappé le président du Conseil, les ministres du commerce et du travail, qui ont demandé à être tenus constamment au courant de la marche de notre institution.

« Leur appui nous est dès maintenant acquis, et les formalités nécessaires pour donner à notre comité la personnalité civile qui lui permettra de recevoir les subventions de l'Etat et de la municipalité, le tout en 4 jeds de particulier, seront rapidement remplies. Déjà l'un de nos concitoyens, dont le grand cœur est connu de tous, M. Pierre Destombes, m'autorise à vous dire qu'il a porté sur son testament notre Fonds de Caisse de Chômage.

« Le succès, maintenant, dépend de vous et vous y êtes directement intéressés ; il vous appartient de donner la vie à cette œuvre qui apportera la sécurité dans vos foyers; vous donnera le pouvoir de passer les mauvais jours sans souffrir de la misère, sans épuiser les ressources que vous avez péniblement amassées.

« Venez-nous nombreux, et, pour cela, écoutez avec attention ce que va vous exposer M. Varlez, les services rendus aux employés et ouvriers gantois, par l'œuvre qu'il a créée dans cette ville. Le chiffre de 20.000 francs sont atteint et dépassé à Roubaix. Vous pourrez ainsi revendiquer l'honneur d'avoir aidé, par l'exemple, à la solution d'un des problèmes sociaux les plus angoissants, et contribué, par cela même, à la paisement nécessaire, à la grandeur, à la prospérité du pays. »

M. Varlez fait ensuite l'exposé du système Gantois, exposé que nous avons déjà publié. L'orateur est vivement acclamé.

M. Motte remercie le conférencier, puis la soirée se termine, après l'exécution de la « Brabançonne » et de la « Marseillaise », par une représentation cinématographique.

SAVON MAKOKO Parfum suave et tenace Victor VAISSIER

JEUNE VOLEUR

Les agents Willaumez et Vaneste ont mis en état d'arrestation, dimanche après-midi, le jeune Julien Eloi, âgé de 14 ans, demeurant à Tourcoing, rue Jourdan, 40, surpris en flagrant délit vol au bazar « Au Bon Marché » de Roubaix, Grande-Rue. Après avoir passé la nuit au violon du 5e arrondissement, le jeune voleur a été conduit au Parquet.

VOL DANS UNE ECOLE

Dans la nuit de samedi à dimanche, un malfaiteur inconnu s'est introduit dans la cour de l'école Maternelle de la rue de Flandre et a dérobé, dans la salle de la cantine, du pain et des œufs.

La police a ouvert une enquête.

LES IVROGNES

Dimanche, vers minuit, les agents Delcourt et Poissonnier ont mis en état d'arrestation, rue du Chemin-de-Fer, le nommé Deschamber Gustave, âgé de 42 ans, conducteur de machines, demeurant rue de Constantine, 29, à Croix, qui, étant en complet état d'ivresse, avait porté des coups à Mme Cordula Vancaeneghem, veuve Vermoile, âgée de 62 ans, cabaretière, rue du Chemin-de-Fer, 20.

Deschemaker a été écroué au violon du 1er arrondissement.

— Le nommé Brocqueville Louis, âgé de 44 ans, journalier, demeurant rue de Lannoy, 128, a été mis en état d'arrestation par l'agent de police Duvinage, pour ivresse manifeste en récidive.

COUPS ET BLESSURES

Un procès-verbal a été dressé à la charge des nommés : Wittoeck Antoine, âgé de 35 ans, peintre, demeurant rue de la Barbe-d'Or, cour Thérin, 1, et Vaessen Louis, 35 ans, rattacheur, demeurant rue Vaucanson, 52, pour coups et blessures réciproques.

VOL DE BEURRE

Lundi soir, un malfaiteur inconnu s'est introduit dans le magasin de M. Delièle, épicier, rue Pellart, 46, et a dérobé un plat contenant une motte de cinq kilos de beurre.

Malgré d'actives recherches, il a été impossible de mettre la main sur le malandrin, qui a dû se cacher dans une cour voisine. Une plainte sera déposée ce matin entre les mains de M. Grimaldi, commissaire de police du 5e arrondissement.

THE CHAMBARD
LE MEILLEUR PURGATIF
8541

DANS L'ENSEIGNEMENT

Lundi après-midi, dans la salle des Fêtes de l'Ecole Pratique de Commerce et d'Industrie, a eu lieu, sous la présidence de M. Bourbon, inspecteur primaire, la réunion du bureau et l'assemblée plénière des membres de la mutualité scolaire. Au cours de cette réunion, il a été rendu compte de la situation financière qui est très florissante.

DEMENAGEMENT DE L'HOTEL-DIEU

Le service de la maternité sera transféré, à partir du lundi 2 avril, à l'hôpital de la Fraternité. Les personnes en possession de cartes d'admission pour ce service devront, à compter de cette date, se présenter à ce nouvel établissement.

CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE

Caisse centrale, succursales réunies, versements, 80.578 fr. de 478 déposants dont 46 nouveaux livrets. Remboursements, 93.572 fr. 71 à 244 déposants.

Etat-Civil

NAISSANCES. — Maria Jacob, rue Ingres, 23 — Henriette Dadeyre, rue Turenne, 2 — Yvonne Delneufcourt, rue Rossini, 9 — Marie Gyaels, rue de la Conférence, cour Cabaye, 2 — Simonne Impens, boulevard de Cambrai, 2 — Hélène Delattre, id. — Raymond Bonte, id. — Jeanne Deleval, rue de Saint-Amand, cour Deswael, 4 — Maria Olivier, rue de Condé, 6 — Gustave Judicq, rue Descartes, fort Sion, maisons Pennel, 3.

MARIAGES. — Théodore Plankaert, trieur de laine, rue Jouffroy, 16 et Thérèse Bédaire, repriseuse, rue de l'Ommelet, 14 — François Buffels, charretier, rue de la Fosse-aux-Chênes, 51 et Marie Van Coster, bobineuse, id.

DÉCÈS. — Jean Trovisol, 68 ans, tisserand, avenue Julien-Lagache — Flore Boilelle, 28 ans, sans profession, rue du Tilleul, 152 — Georgette Vandenbrouck, 12 ans, rue de l'Industrie, 7 — Joséphine Gonce, 82 ans, sans profession, rue de Barbieux — Fernand Kerkhove, 7 mois, rue de la Belle-Vue, 7 — Henri Lefebvre, 8 ans, rue Pierre-de-Roubaix, 51 — Floris Hanselin, 82 ans, trieur, rue du Moulin, 24 — Casimir Dujardin, cordonnier, rue du Pont, 25 — Alice Vion, 32 ans, mécanicienne, avenue Ampère, 2 — Désiré Dubus, 63 ans, sans profession, avenue Julien-Lagache — Emmanuel Bernard Jeanne, rue des Ouais, 26 — Fays Charles, rue de la Cité, 9 — Boulengier Ernest, rue du Progrès prolongée, 14 — Acquart Henri, rue Pellart, 46 — Bécot Marcel, Grand'Place, 29 — Descamp Julienne, rue de Flandre, sour Persyn, 4 — Delefortrie Henriette, rue d'Ypres, 14 — Biscaro Suzanne, place de la Réunion, 29 — Stragier Madeleine, rue Jules-Lebleu, cour Saint-Joseph, 11 — Passchier Paul, rue du Nord, cour Dalcambre, 11 — Lambre Charles, rue Jules-Guesde, cour Saint-Charles, 5 — Meurin Lucien, rue du Pont-de-Beauvais, maisons Debosque, 6 — Raviart Jean, Chemin-Vert, 9.

MARIAGES DE MINEURS. — Parent Louis et Brocque Flore — Rombaut Constant et Desplanque Marie — Chombart Emilien et Rachez Jeanne — Degruson Jules et Leroy Jeanne — Ménard Jules et Belle Louise — Baillieul Gustave et Castelain Jeanne — Lemaire Anatole et Marchand Mathilde — Reubrecht Louis et Spitlebout Julie — Vanhove Léon et Pottier Madeleine — Joye Gustave et Leignel Marie — Malfait Henri et Caulier Philomène — Cobbe Constant et Malfait Blanche — Turbier Auguste et Vanderschueren Marie — Debem Georges et Mignot Marie — Baratte Casimir et Declercq Augustine — Mignot Paul et Delbecque Marie — Lenoir Victor et Carlier Elise — Notaille Albert et Desmarets Fernande — Houvenaghel Félix et Marchand Gabrielle — Thery Jules et Carbonnet Angèle — Neyrans Henri Vanandruel Marguerite.

DÉCÈS. — Buisine Alexandre, 79 ans, place de l'Eglise, 2 — Pierre Jean, 75 ans, Nolf Henri, 45 ans et Henno Arthur, 52 ans à Chemin-Vert, 3 — Briche Henri, 80 ans, rue du Faubourg-de-Lille cour Dupuis, 30 — Lemaire Sophie, 66 ans, rue Saint-Augustin, 6 — Leroy Henri, 63 ans, rue Saint-Augustin, 32 — Lefebvre Solange, 1 an, rue Jules-Lebleu, cour Persyn, 1 — Delfosse Charles, 87 ans, Grand'Place, 37 — Minne Charles, 32 ans à, rue des Augustins, 66 — Godart Laurent, 58 ans, Longvetre Modeste, 46 ans à, Turpin Jules, 49 ans et Rousseau Zéphir, 44 ans, Chemin-Vert, 3 — Herman Gustave, 43 ans, rue du Pont-de-Beauvais, avenue Nationale, 13 — Gruwier Eugène, 43 ans, Chemin-Vert, 3 — Orgaert Narcisse, 4 mois, Chemin-Vert, maisons Bouwel, 2 — Vincent Gustave, 1 mois, impasse Sainte-Catherine, 5 — Dewez Urbain, 61 ans et Vandenbroucke Pierre, 59 ans, Chemin-Vert, 3 — Debacque Andréa, 6 mois, rue Marceau, 56 — Leneveu Georges, 32 ans et Lefortry Georges, 30 ans à, rue Jules-Lebleu, 3 — Hennart Jules, 5 mois, rue des Promenades, cité Sans-Pareille, 29 — Soenen Louis, 5 mois à, rue du Travail, 53.

THUMESNIL. — C'est dimanche prochain 5 avril, à 10 heures du matin, qu'aura lieu officiellement à la mairie de Thumesnil l'inauguration d'ouverture de la caisse d'épargne de Lille. Elle aura lieu sous la présidence de M. Liagre, maire, en présence de MM. les administrateurs. Nous rappelons que toutes personnes mineures de Thumesnil peuvent à la mairie de Thumesnil peuvent opérer les versements et formuler les demandes de remboursements à la caisse d'épargne de Lille.

Cette caisse sera ouverte tous les dimanches non fériés de 10 heures à 11 h. ½ du matin à la mairie de Thumesnil.

HELLEMMES. — ETAT-CIVIL. — NAISSANCES. — Bacheiet Henri, chemin de la Colonnière, 6 — Dutrieux Marie-Louise, rue J.-J.-Rousseau, 56 — Baillieul Edmond, rue Sadi-Carnot.

PUBLICATIONS DE MARIAGES. — Entre : Dehart Augustin et Letellier Zoé — Arnould Jules et Crépieux Félicie — Labiau Joseph et Hallez Juliette — Bassen Ernest et Vilain Victorine — Vogeleer Guillaume et Duquesnoy Mélanie.

DÉCÈS. — Demouveaux Alphonsine, 61 ans, rue Pasteur, 6 — Lemoine Blanche, 37 ans, rue Fulcherbe, 86 — Joseph Albert, 2 ans, rue Etienne-Dollet, 26 — Clercqo Catherine, 69 ans, cité Fayau, 30 — Nory Jean, 71 ans, rue Sadi-Carnot, 122.

Sports et Jeux

ESCRIME

A Lille. — Jeudi dernier il y avait fête intime au local de l'escrime, 67, rue de Valmy. De 4 heures à 8 heures du soir, les trois planches de la mignonne salle d'armes, magnifiquement décorée d'armes, panoplies, etc., où cité confinement occupées par de nombreux tireurs amateurs et maîtres.

Parmi les assauts les plus brillants, il faut citer plus spécialement ceux du maître Blanc, professeur de l' « Escrime », et Boutin, maître au 6e d'infanterie, qui nous firent assister à un joli jeu de contre-tripoche au fleuret. Puis, ce fut une exécution magnifique de l'Espérance de Radoux, déjà entendue quelques minutes auparavant et qu'on recommanda à petion, puis le Chant des Maléolés, d'un superbe coloris. Le véritable triomphateur de la journée fut donc M. Dusbourgh à la tête de ses Tourquennois.

Ce sont les deux mêmes chœurs que les « Crick-Sicks » nous donneront le 12 courant, dont l'exécution attirera, nous en avons la certitude, tous les amateurs de bonne musique. Prix des cartes d'entrée actuellement en vente à l'Institut Sévigné, au Théâtre et à la Mairie, bureau des écoles, buffets d'orchestre, 3 fr., deuxièmes parquet, 2 fr., galeries, 1 fr.

Etat-Civil

NAISSANCES. — Yvonne Moerman, rue de Reckem, 16 — Gaston Breye, rue Montagne, 53 — Gustave Vanhoorde, rue de Valmy, 31 — Emile Pille, rue de Gand, cour du Rossignol — Charles Ducoulombier, rue Pierre-et-Jean-Bervaux.

DÉCÈS. — Louis Montagne, 15 ans, rue du Virolois, 1 — Emélie Libbrecht, 22 ans, rue Verte, 120 — Anna Cornuel, 57 ans, rue de l'Epine, 61 — Florentin Tourtoy, 31 ans, tisserand, rue Nationale, 122 — Augustine Desbouvries, 66 ans, rue du Conditionnement, 25.

AUTOUR DE LILLE

FACHES-THUMESNIL. — Un ouvrier mécanicien de la localité, Victor Lubin, âgé de 26 ans, avait été invité à dîner dimanche, chez un de ses camarades de travail, habitant à Bachy, village sur la frontière belge. A la suite du repas, Lubin manifesta son intention d'aller acheter un costume en Belgique. Cette décision se traduisit par une fâcheuse mésaventure, Lubin avait malheureusement complé sans le fleur du douanier. Il passa devant le bureau des douanes, défublé d'un costume de toile bleue. Son passage ne passa pas inaperçu aux yeux des douaniers de service. Aussi, lorsqu'il essaya de repasser la frontière, ceux-ci ne furent pas gênés de le reconnaître malgré sa complète transformation, grâce à un nouveau costume qu'il avait acheté pour la somme de 33 francs. Il eut beau protester de toutes ses forces, les douaniers ne le lâchèrent plus. On lui proposa sa liberté moyennant une transaction de 60 francs, mais comme il ne possédait pas pareille somme, le pauvre garçon fut maintenu en état d'arrestation et conduit à la gendarmerie.

BAUBOURDIN. — On sait qu'un Comité s'est constitué à l'effet d'offrir, au cours d'un banquet qui aura lieu dimanche 5 avril, un souvenir à M. Gustave Gran, artiste peintre, à l'occasion de sa récente nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur.

Ce Comité est ainsi composé : Président, M. Bonnel ; vice-président, M. Bédeau ; M. Cousin-Devos et Victor Loridan ; secrétaire, M. Théophile Crapet ; trésorier, M. Georges Becker ; membres, MM. Jules Bigo, Paul Delannoy, Gustave Delpierre, Albert Depadt, Louis Hochart, Georges Lamolinaire, Désiré Leprêtre, Auguste Testelin.

La Commission nous prie d'informer les amis du nouveau légionnaire que les souscriptions pour le banquet, fixées à 5 francs par tête, sont reçues dès à présent par M. Georges Becker, 47, rue Pasteur.

WAHAGNIES. — Dimanche dernier l'Association des Anciens Elèves et cavalmiers de Wahagnies a offert dans la salle des fêtes un concert de gala, suivi d'un bal. Les artistes improvisés se sont fait applaudir par plus de quatre cents personnes. A la fin de la soirée, le président de la société a offert une magnifique bouquet au sympathique instituteur-adjoint, M. Drancourt, et l'a remercié du dévouement qu'il avait apporté à l'organisation de la fête. Nos félicitations à M. Drancourt, à la société, à la commission et à son dévoué président.

ARMENTIERES. — Etat civil. — NAISSANCES. — Vanteleinckx Simone, rue Saint-Honoré, 8 — Bernard Jeanne, rue des Ouais, 26 — Fays Charles, rue de la Cité, 9 — Boulengier Ernest, rue du Progrès prolongée, 14 — Acquart Henri, rue Pellart, 46 — Bécot Marcel, Grand'Place, 29 — Descamp Julienne, rue de Flandre, sour Persyn, 4 — Delefortrie Henriette, rue d'Ypres, 14 — Biscaro Suzanne, place de la Réunion, 29 — Stragier Madeleine, rue Jules-Lebleu, cour Saint-Joseph, 11 — Passchier Paul, rue du Nord, cour Dalcambre, 11 — Lambre Charles, rue Jules-Guesde, cour Saint-Charles, 5 — Meurin Lucien, rue du Pont-de-Beauvais, maisons Debosque, 6 — Raviart Jean, Chemin-Vert, 9.

MARIAGES DE MINEURS. — Parent Louis et Brocque Flore — Rombaut Constant et Desplanque Marie — Chombart Emilien et Rachez Jeanne — Degruson Jules et Leroy Jeanne — Ménard Jules et Belle Louise — Baillieul Gustave et Castelain Jeanne — Lemaire Anatole et Marchand Mathilde — Reubrecht Louis et Spitlebout Julie — Vanhove Léon et Pottier Madeleine — Joye Gustave et Leignel Marie — Malfait Henri et Caulier Philomène — Cobbe Constant et Malfait Blanche — Turbier Auguste et Vanderschueren Marie — Debem Georges et Mignot Marie — Baratte Casimir et Declercq Augustine — Mignot Paul et Delbecque Marie — Lenoir Victor et Carlier Elise — Notaille Albert et Desmarets Fernande — Houvenaghel Félix et Marchand Gabrielle — Thery Jules et Carbonnet Angèle — Neyrans Henri Vanandruel Marguerite.

DÉCÈS. — Buisine Alexandre, 79 ans, place de l'Eglise, 2 — Pierre Jean, 75 ans, Nolf Henri, 45 ans et Henno Arthur, 52 ans à, Chemin-Vert, 3 — Briche Henri, 80 ans, rue du Faubourg-de-Lille cour Dupuis, 30 — Lemaire Sophie, 66 ans, rue Saint-Augustin, 6 — Leroy Henri, 63 ans, rue Saint-Augustin, 32 — Lefebvre Solange, 1 an, rue Jules-Lebleu, cour Persyn, 1 — Delfosse Charles, 87 ans, Grand'Place, 37 — Minne Charles, 32 ans à, rue des Augustins, 66 — Godart Laurent, 58 ans, Longvetre Modeste, 46 ans à, Turpin Jules, 49 ans et Rousseau Zéphir, 44 ans, Chemin-Vert, 3 — Herman Gustave, 43 ans, rue du Pont-de-Beauvais, avenue Nationale, 13 — Gruwier Eugène, 43 ans, Chemin-Vert, 3 — Orgaert Narcisse, 4 mois, Chemin-Vert, maisons Bouwel, 2 — Vincent Gustave, 1 mois, impasse Sainte-Catherine, 5 — Dewez Urbain, 61 ans et Vandenbroucke Pierre, 59 ans, Chemin-Vert, 3 — Debacque Andréa, 6 mois, rue Marceau, 56 — Leneveu Georges, 32 ans et Lefortry Georges, 30 ans à, rue Jules-Lebleu, 3 — Hennart Jules, 5 mois, rue des Promenades, cité Sans-Pareille, 29 — Soenen Louis, 5 mois à, rue du Travail, 53.

THUMESNIL. — C'est dimanche prochain 5 avril, à 10 heures du matin, qu'aura lieu officiellement à la mairie de Thumesnil l'inauguration d'ouverture de la caisse d'épargne de Lille. Elle aura lieu sous la présidence de M. Liagre, maire, en présence de MM. les administrateurs. Nous rappelons que toutes personnes mineures de Thumesnil peuvent à la mairie de Thumesnil peuvent opérer les versements et formuler les demandes de remboursements à la caisse d'épargne de Lille.

Cette caisse sera ouverte tous les dimanches non fériés de 10 heures à 11 h. ½ du matin à la mairie de Thumesnil.

HELLEMMES. — ETAT-CIVIL. — NAISSANCES. — Bacheiet Henri, chemin de la Colonnière, 6 — Dutrieux Marie-Louise, rue J.-J.-Rousseau, 56 — Baillieul Edmond, rue Sadi-Carnot.

PUBLICATIONS DE MARIAGES. — Entre : Dehart Augustin et Letellier Zoé — Arnould Jules et Crépieux Félicie — Labiau Joseph et Hallez Juliette — Bassen Ernest et Vilain Victorine — Vogeleer Guillaume et Duquesnoy Mélanie.

DÉCÈS. — Demouveaux Alphonsine, 61 ans, rue Pasteur, 6 — Lemoine Blanche, 37 ans, rue Fulcherbe, 86 — Joseph Albert, 2 ans, rue Etienne-Dollet, 26 — Clercqo Catherine, 69 ans, cité Fayau, 30 — Nory Jean, 71 ans, rue Sadi-Carnot, 122.

TOURCOING

LA SITUATION DES AFFAIRES

Le commerce et l'industrie de nos villes si laborieuses souffrent beaucoup présentement. Les mauvais cours des laines depuis de trop longs mois et la crise monétaire qui s'est produite aux Etats-Unis d'Amérique sont la cause de ce marasme des affaires.

Les cours des cotons qui s'étaient bien maintenus fléchissent à leur tour, menaçant d'aggraver le mal.

Nombreux ceux qui ne pas dire tous, sont les établissements industriels où l'on compte des jours de chômage hebdomadaires.

On cite même telle et telle fabrique qui jusqu'ici n'avait jamais arrêté un seul jour et qui sont présentement contraintes de perdre au moins un jour.

Il serait bien désirable de voir la situation s'améliorer, car vraiment, pour l'instant, elle est moins que brillante.

EXTRADE

Les gendarmes de Tourcoing ont remis entre les mains des autorités belges le nommé Lion Deforet, 40 ans, prévenu de faux, réclamé par le Parquet de Bruges pour abus de confiance, sortant de la prison de Lille.

LA FRAUDE

Les préposés des douanes de la Marlière ont arrêté les jeunes Victor Denut, 13 ans, et Désiré Brouck, 14 ans, tous deux demeurant à Roubaix, qui étaient nantis de chacun 5 kilos de café vert.

LES POIVROTS

Le sous-brigadier Debuchy a dressé une contravention pour ivresse à charge de J. L., 27 ans, rue de la Cité.

LE COMPTOIR DE CHANGE

place de la République, se charge aux meilleures conditions des opérations sur les actions *Hella, Nerva, Laviana*, etc., etc. 5475

ACCIDENTS DE TRAVAIL

— Mme Germaine Grimonprez, 31 ans, solgneuse au peignage de la Fossée, a eu deux doigts de la main droite pris dans le hérisson de son métier. Docteur Acrts, 12 jours.

— M. Pierre Dumoulin, 43 ans, porteur de bière à la brasserie coopérative du Tilleul, a été contusionné au pied droit par la chute d'une ridelle de chariot. Docteur Debuchy, 10 jours.

— Au peignage de Mme veuve Jean-Leman et fils, rue de Roubaix, M. Jules Vandebrouck, 73 ans, chargeur s'est fait une entorse du poignet gauche par suite d'un heurt. Docteur Debuchy, 12 jours.

— M. Abraham Bostoen, 41 ans, homme de peine au peignage anonyme de la Tossée, a reçu un corps étranger dans l'œil. Docteur Bétremieux, quelques jours.

CONCERT DE BIENFAISANCE

L'Amicale Sévigné organise pour le dimanche 12 avril prochain un concert de bienfaisance qui se donnera au théâtre municipal, place Leverrier, à 8 heures du soir. Ce concert promet d'être des plus brillants. Nous ferons connaître successivement les différents numéros qui en composeront le programme. Dès aujourd'hui nous nous faisons un plaisir d'annoncer qu'outre le concours des meilleurs artistes de notre Académie de musique qui se produiront individuellement ou en groupe, l'Amicale s'est assuré celui de notre premier orphéon « La Société Nationale des Orphéonistes Crick-Sicks », dont le nom seul suffirait à faire salle comble. Voici au surplus ce qu'écrivait sur elle, au lendemain de la grande manifestation orphéonique qu'elle a été produite à Lille le 22 octobre, un journal lillois, sous la plume autorisée de son critique d'art :

« Enfin, nous eûmes pour finir une radieuse impression d'art avec les orphéonistes « Crick-Sicks » de Tourcoing. Cette belle société est maintenant conduite par M. Joseph Duysburgh, un maître de l'art choral, et ce chef a complètement transformé la société qui possède actuellement toutes les qualités désirables : sentiment, puissance, nuances, diction, expression, tout y est ; ce fut une exécution magnifique de l'Espérance de Radoux, déjà entendue quelques minutes auparavant et qu'on recommanda à petion, puis le Chant des Maléolés, d'un superbe coloris. Le véritable triomphateur de la journée fut donc M. Dusbourgh à la tête de ses Tourquennois. »

Ce sont les deux mêmes chœurs que les « Crick-Sicks » nous donneront le 12 courant, dont l'exécution attirera, nous en avons la certitude, tous les amateurs de bonne musique. Prix des cartes d'entrée actuellement en vente à l'Institut Sévigné, au Théâtre et à la Mairie, bureau des écoles, buffets d'orchestre, 3 fr., deuxièmes parquet, 2 fr., galeries, 1 fr.

Etat-Civil

NAISSANCES. — Yvonne Moerman, rue de Reckem, 16 — Gaston Breye, rue Montagne, 53 — Gustave Vanhoorde, rue de Valmy, 31 — Emile Pille, rue de Gand, cour du Rossignol — Charles Ducoulombier, rue Pierre-et-Jean-Bervaux.

DÉCÈS. — Louis Montagne, 15 ans, rue du Virolois, 1 — Emélie Libbrecht, 22 ans, rue Verte, 120 — Anna Cornuel, 57 ans, rue de l'Epine, 61 — Florentin Tourtoy, 31 ans, tisserand, rue Nationale, 122 — Augustine Desbouvries, 66 ans, rue du Conditionnement, 25.

LE NORD

DOUAI

HOSPICES DE DOUAI. — Par arrêté de M. le Préfet en date du 26 mars, M. Godin est nommé administrateur des Hospices de Douai. Il y a donc cinq jours que cette nomination est signée et tous les ragots qu'on a servis, sur de prétendues résistances d'un côté et de soi-disantes injonctions de l'autre, se réunissent à rien. M. Godin, quoi qu'on en dise, est un ferme républicain dont tous les votes depuis dix ans qu'il appartient à des assemblées politiques, ont toujours été irréprochables au point de vue démocratique et laïque. Nous félicitons M. le Préfet de s'en être souvenu.

ENFANT BRULÉ. — Lundi matin, le jeune André Poncy, écolier, âgé de 6 ans, fils d'un cantonnier de la ville, demeurant 2, rue St-Nicolas, a renversé sur lui une marmite de bouillon bouillant qui s'est répandue sur lui. Après avoir reçu les soins du docteur Laubilliotte, il a été conduit d'urgence à l'Hôtel-Dieu.

NOMAIN. — La douane vient de faire une importante saisie de fraude.

Hier matin, vers quatre heures et demie, le sous-brigadier Vermesen et le préposé Desbouyries de la capitainerie de Cysoing, détachés à la brigade de Genech, étaient en service au pavé de Somain à la jonction de Nomain, lorsque leur attention fut attirée par une bande de contrebandiers. Ils n'eurent pas le temps de donner le signal de l'attaque à leurs collègues que déjà les fraudeurs prenaient la fuite à travers les prairies dans la direction de la Belgique. Les douaniers s'élancèrent à leur poursuite, mais les fugitifs purent facilement disparaître à la faveur de la nuit.

Toutes les recherches pour retrouver leurs traces furent vaines. Au cours de cette battue, on découvrit cependant leur volumineux ballots contenant chacun cent livres de tabac de Moravie en paquets revêtus de vignettes étrangères. Cette prise est évaluée à la somme totale de douze cent cinquante francs.

VALENCIENNES

LES VOLEURS DE MÉTAUX. — L'enquête sur les vols de métaux continue ; la culpabilité de Goudailliez et de Pirotte s'affirme davantage.

CEUX QUI DÉSERTENT. — Un Valenciennois, Jules Abachin, soldat au 99e d'infanterie à Douai, a quitté son régiment. On le croit réfugié en Belgique.

DUNKERQUE

AMATEURS DE CHARCUTERIE. — Deux vols qui ont certainement été commis par les mêmes individus, ont eu lieu dans l'avant-Port-Millo, à quelques jours de distance. Les mêmes voleurs sont actuellement à la recherche.

Ce cours est en effet le dernier de cette série de conférences qui ont été suivies assidûment par tous ceux qui désireraient s'instruire sur un sujet qui intéresse tout spécialement notre région. Après les remarquables explications si claires si précises du distingué professeur, il n'est pas douteux que beaucoup d'idées fausses seront désormais dissipées dans certains esprits que le mot même de syndical suffit à effrayer qu'enfin une intelligence exacte du syndicat et de son but se répandra aussi bien dans les milieux ouvriers que dans le monde des employeurs et qu'ainsi sera atteint le but d'intérêt social pratique de l'humanisation sociale vers lequel tendent les créateurs de ce cours.

M. Mahaut qui a bien voulu, depuis quelques années consacrer une partie de son temps à ces recherches, se propose de continuer l'année prochaine en étudiant spécialement les fédérations de syndicats. Il n'est pas douteux que tous ceux qui ont eu le plaisir d'assister à ces conférences et qui ont pu apprécier la clarté et la remarquable élégance de ses explications seront, l'année prochaine, les premiers à venir entendre ces nouveaux enseignements.

FINANC